

Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 mars 2018 à 20h00 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune

Etaient présents : FEUFEU David, TALBOT Anne-Laure, AUBIN Joël, BROCHARD Valérie, GIRARD Jean-Luc, BOUDIER Mickaël, CHALEROUX Ludovic, RIBETTE Aurélien, GAULT Isabelle, LAMARCHE Catherine et AUBRUN Xavier, REAU Jean-Christophe et GAILLARD Denis.

Etaient absents : BOINOT Eliane (procuration à AUBIN Joël) et GILL Lee excusés.

Secrétaire de séance : GIRARD Jean-Luc

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1 – INTERVENTION MARIE « FLEURS DE GATINE » : présentation projet

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion

2 - CONVENTION CCPG /COMMUNE POUR UTILISATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la convention d'utilisation de la salle des fêtes pour les activités organisées par le Relais Enfance Communautaire dans le cadre de ses itinérances. En effet, des séances « Relais Assistante Maternelle » (RAM) se déroulaient à la salle des fêtes depuis plusieurs années, environ 3/an.

Cette convention est conclue uniquement pendant les créneaux horaires fixés au préalable. La mise à disposition est faite à titre gratuit. La CCPG répondra des dégradations, rendra les lieux en bon état et devra être assurée pour les risques liés à sa responsabilité du fait de son activité dans les locaux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

3 – NOUVEAUX HORAIRES AGENTS TECHNIQUES

Vu la demande de modification d'horaire portant sur la suppression des cycles de travail des 2 adjoints techniques (voirie),

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 30 janvier 2018,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- donne son accord sur les nouveaux cycles mis en place :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15 et le mercredi de 8h à 12h soit 35h hebdomadaires.

- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches et signer les documents nécessaires à cette modification.

4 – Demande de subvention DETR 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet détaillé concernant le transfert de la mairie dans des locaux administratifs plus adaptés et réhabilitation d'un local affecté à la vie associative :

Mairie & Salle associative – Acquisition, réhabilitation et aménagement accessibilité

Le Conseil Municipal, après étude de ce projet,
Vu le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition locaux administratifs	80 000.00		
Aménagement intérieur		DETR 25%	31 429.81
Peinture	6 701.75		
Menuiserie	6 404.00		
Réhabilitation bâtiment assoc.			
Carrelage	4 717.74		
Isolation/menuiserie	18 985.00		
Electricité	6 666.77		
Travaux en régie	2 244.00	Autofinancement commune	94 289.45
Total 125 719.26 € H.T.			

Donne son accord sur ce dossier, décide de faire une demande **au titre de la DETR 2018**

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer et effectuer toutes les démarches nécessaires à ce programme.

Monsieur le Maire demande à son conseil de réfléchir au changement de nom de l'actuelle « Place de la Mairie » qui n'aura plus lieu d'être après le transfert des services administratifs. Le Conseil propose de renommer cette place « Place Nelson Mandela » en rapport avec la proximité de l'école primaire qui porte ce nom. Une opposition et 12(+ 1 pouvoir) pour.

5 – MISE EN PLACE VIGILANCE CITOYENNE

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil une vidéo relative au dispositif « vigilance citoyenne » dont il avait été question lors de la dernière réunion. Il rappelle que la « vigilance citoyenne » a pour objet d'apporter une action de proximité aux missions de la police municipale et de la gendarmerie dans la lutte contre la délinquance, des vols, cambriolages, agressions, ... et que maintenant il faut mettre en place une réunion publique afin d'informer la population.

Suite à une discussion houleuse où sont évoqués divers désaccords, monsieur le Maire rappelle que le dispositif ayant été validé dernièrement il faut maintenant avancer et laisser le choix à la population.

Une réunion publique est donc prévue le vendredi 27 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Gourgé en présence des responsables de la gendarmerie afin d'expliquer le rôle de chacun sachant qu'il ne s'agit pas de délation, mais simplement une indication pouvant permettre aux représentants de la loi à agir en conséquence plus rapidement sur toutes tentatives suspectes ou faits inhabituels pouvant nuire à la sécurité des citoyens.

Des prospectus seront donc distribués afin d'inviter la population de Gourgé à poser des questions et à exprimer son point de vue lors de cette réunion.

6 - DEVIS DIVERS - BUDGET 2018

Monsieur AUBIN informe le conseil que suite à diverses demandes de devis voirie concernant le lotissement du Chemin de Saint Marc, il s'avère qu'il est nécessaire de procéder à une modification du dossier d'autorisation de lotir et du marché lot 1 VRD, afin de terminer les espaces verts et la voirie pour clore ce lotissement avec un budget revu à la baisse. Il nous faudra donc faire appel au bureau d'étude SIT&A (anciennement NICOLET qui était en charge du dossier), leur prestation s'élève à 2 880.00 TTC.

Après délibération, le conseil donne son accord et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Pylône ORANGE : Monsieur le maire informe le conseil de la visite d'une représentante de la société chargée par Orange du dossier d'installation de pylône (de 15m) dans le centre-bourg. Après discussion, une nouvelle proposition sera faite avec une possible implantation au bout de la zone artisanale mais avec une hauteur plus importante. Aucun débat ni décision ne sera prise avant consultation complète de ce projet.

Fin réunion 22h00

Rappel des délibérations du 7 mars 2018

- 1- Intervention Marie « Fleurs de Gâtine » : présentation projet
- 2- Convention Communauté de Communes PG et Commune pour utilisation salle des fêtes de Gourgé pour itinérance du Relais Enfance Communautaire
- 3- Nouveaux horaires agents techniques à valider après avis positif Commission CDG 79
- 4- Demande de subvention DETR 2018
- 5- Mise en place vigilance citoyenne
- 6- Devis divers budget 2018
- 7- Questions diverses

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	TALBOT Anne-Laure	BOINOT Eliane Absente Pouvoir à AUBIN Joël	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier
GAILLARD Denis	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee Absent	AUBIN Joël
GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine